

CULTURE, PATRIMOINE, SPORT ET CADRE DE VIE

DOSSIER DE DEMANDE DE SUBVENTION 2021

1ère DEMANDE	RENOUVELLEMENT			
NOM DE L'ASSOCIATION :				
Intitulé exact de la Manifestation :				
<u>Lieu :</u>				
Date prévue pour la Manifestation :				
Remise des prix : OUI pré		h		
Cadre réservé à la Communauté de Communes Grand Orb				
Dossier complet reçu le :	Aide financière	Montant demandé :€ prêt ☐		
Activité : Challenge-tournoi ☐ Pleine nature ☐	Festivités	Manifestation culturelle Autre		

Pour tout renseignement:

Communauté de Communes Grand Orb 6, ter rue René Cassin 34600 BEDARIEUX

Tél: 04 67 23 78 03- Courriel: associations@grandorb.fr

FICHE DE RENSEIGNEMENT

• <u>Identif</u>	ication de l'association :		
Nom •			
Représentée ¡	par (Nom, Prénom, en qualité de	e) •	
Adresse de co	orrespondance •		
Numéro SIRE	Г •		
Date de création	on •		
• Compo	osition du bureau :		
	Président(e)	Secrétaire	Trésorier (e)
Prénom / Nom			
Adresse			
Code postal / Ville			
Téléphone			
Courriel			
• <u>Persor</u>	nne en charge du dossier	<u>:</u>	
Nom •		Prénom •	
Fonction au s	ein de l'association •		
Téléphone •		Courriel •	
• <u>Autres</u>	renseignements :		
Nombre d'adh	nérents •		
Nombre de be	énévoles mobilisés pour la n	nanifestation •	
Nombro do m	anifostations grand public o	arganisáos chagua annáo •	

PRÉSENTATION DE L'ACTION

Ces informations ont pour but de présenter les objectifs de la manifestation, les moyens mis en œuvre pour les atteindre et le rayonnement de l'action sur et au-delà du territoire Grand Orb.

Rappel de l'intitulé de la manifestation
Rappel de la date prévue
Déroulement de la manifestation : organisation et objectifs
• <u>Le public visé</u> (profil, nombre, provenance, présence et nombre de spectateurs)

 Impact économique e 	<u>t touristique</u>
' -	<u>-responsable</u> (gestion des déchets, utilisation de matériel réutilisable atérialisée, alimentation locale, mode de déplacement, sensibilisation)
Votre référant développement d	urable NomTelTel
NB : le service Grand Orb Enviror	nnement peut vous accompagner dans cette démarche. Contact 04 67 23 76 66
 Communication mise 	en œuvre (affiches, article de presse, passages à la radio)
Votre référant communication	NomTel
Notre service Communication 6 Contact 04 67 23 78 03	CC Grand Orb doit apparaitre sur chacun de vos supports de communication. Grand Orb doit impérativement être contacté dans cette démarche. rand Orb est à votre disposition à la Mairie de votre commune.
 Autres soutiens dema 	n <u>ndés</u> (partenaires publics ou privés)
Partenaire :	montant demandé :€ ou dons
Partenaire :	montant demandé :€ ou dons
Partenaire :	montant demandé :€ ou dons
Partenaire :	montant demandé :€ ou dons

	Aide financière (1) Montant : Montant à reporter dans le tableau financier prévisionnel
SUITE	DE LA PAGE A COMPLETER POUR L'ORGANISATION DES MANIFESTATIONS SPORTIVES UNIQUEMENT
évolu	utien aux associations sportives porté par la Communauté de Communes Grand Orbe, afin que cet accompagnement vous aide au mieux dans l'organisation et la ation de votre manifestation. (2)
	Don de matériel (3)
	coupes, médailles
	Prêt de matériel (4)
	Jalons de balisage réutilisables
	RAPPEL
	être étudiée, votre demande de soutien devra impérativement être smise au service Vie Associative et Sports :
•	au plus tard le 31 Mars de l'année en cours au plus tard 15 jours avant la date prévue pour les manifestations se
•	déroulant avant le 31 Mars de l'année en cours.
(1)	Demande examinée par les élus de la commission au terme de la période de réception des dossiers (31 Mars de l'année en cours). Propositions de la commission et délibérations en Conseil Communautaire (Mai/Juin).
(2)	Envoi d'une notification pour prendre connaissance de la décision rendue (Juin/Juillet). Accompagnement réservé aux dossiers déposés auprès du service Vie Associative et Sports. Les projets culturels ne sont pas concernés. Possibilité de cumuler les aides
(3)	Valeur des dons 150€ (soit 150 médailles ou 10 counes)

Don dans la limite des stocks disponibles – panachage possible

(4)

Le prêt de matériel fera l'objet d'une convention de prêt spécifique.

BUDGET PREVISIONNEL DE L'ACTION

Montan	PRODUITS	Montant
CHARGES Montan 60 – Achats		•
	Recettes de l'activité	
	74 – subventions d'exploita	ation
	Subvention Commune	
	Subvention Département	
	Subvention Région	
urs	Autres (à détailler)	
	74 – autres produits de ges	tion courante
	Sponsors	
	Dons reçus	
	Subvention GRAND ORB	
	TOTAL DES PRODUITS	
CONTRIBUTI	ONS VOLONTAIRES	1
aires en nature	87– Contributions Volor	ntaires en nature
	Personnes bénévoles	
	Prestations en nature	
	urs	70— Produits activités Recettes de l'activité 74— Subventions d'exploita Subvention Commune Subvention Département Subvention Région Autres (à détailler) 74— autres produits de ges Sponsors Dons reçus Subvention GRAND ORB TOTAL DES PRODUITS CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES aires en nature 87— Contributions Volor Personnes bénévoles

MERCI DE COMPLETER CETTE MATRICE

Rappel du règlement d'attribution des subventions communautaires aux associations

Article 8:

(....) Le montant de la subvention est non révisable à la hausse, même si la dépense réalisée dépasse le coût prévisionnel de l'opération. Si la dépense n'atteint pas le coût prévisionnel de l'action, la subvention est versée au prorata du montant des dépenses effectivement justifies (....)

Article 10:

- Subvention inférieure ou égale à 1000€ : versement en une seule fois dès notification de l'attribution
- Subvention supérieure à 1000€ :
 - √ versement de 50% dès la notification de l'attribution
 - ✓ versement du solde (Septembre/Octobre) après réception des pièces justificatives (factures)

DOCUMENTS COMPLEMENTAIRES À JOINDRE

- O Le bilan moral et financier de la manifestation 2020 (sauf si déjà transmis)
- **Les articles de presse de l'édition 2020** (afin de pouvoir mesurer l'envergure et l'impact médiatique de l'action)
- **O** Les supports de communication mis en œuvre en 2020 (afin de pouvoir vérifier la mise en avant du partenariat Grand Orb))
- O Le règlement d'attribution des subventions communautaires aux associations signé

S'il s'agit d'une première demande :

- O Les statuts de l'association
- O Le plus récent rapport d'activité approuvé
- O Le règlement d'attribution des subventions communautaires aux associations signé

Pour le paiement effectif :

- O Un relevé d'identité bancaire ou postal avec le code IBAN obligatoire de l'association.
- Q Le numéro S.I.R.E.T de l'association.

Pour information:

	Le	pro	iet	associatif	:	
--	----	-----	-----	------------	---	--

Mentionne l'objet même, la finalité de l'association (statuts).

Le projet social :

Découle du projet associatif. Il s'adresse aux usagers et appartient à ceux-ci. Il ne peut se formuler sans leur participation, et vise à prendre en compte les usagers et leur environnement : quartier ou territoire avec son histoire spécifique, ses dimensions économiques, sociales et culturelles. Le projet éducatif formule les principes collectifs à mettre en œuvre pour permettre la prise en charge des enfants. Il prend en compte la dimension de participation des parents, les modalités de partenariat parents - professionnels, les rôles, missions et tâches de chacun.

Objet statutaire:

L'objet de l'association est l'activité pour laquelle l'association a été constituée. C'est la cause de l'engagement des fondateurs et des adhérents, en d'autres termes les motifs ayant incité ces derniers à constituer une association ou à y adhérer.

La rédaction de l'objet de l'association est d'importance car elle détermine la capacité juridique de l'association à agir. C'est le principe de spécialité.

L'association ne peut valablement agir que dans les limites de son objet social : tous les actes accomplis pour le compte de l'association par son représentant et qui ne rentreraient pas dans son objet social ou qui ne favoriseraient pas sa réalisation peuvent être déclarés nuls. Encore faut-il que cette nullité soit invoquée...

C'est la raison pour laquelle il convient d'apporter une très grande attention à la définition de l'objet statutaire.